

**M. Thierry DELOBEL**

*Président FLAREP*

*Président IKAS-BI*

## **Compte-Rendu Réunion d'installation du Conseil National des Langues et Cultures Régionales**

**Jeudi 31 mars 2022 à 15 h 45**

**Hôtel de Matignon - 57 rue de Varenne - 75007 Paris**



La présence de la FLAREP à la même table que le 1<sup>er</sup> Ministre, le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la Ministre de la Culture et le Ministère des Outre-Mer est certainement un geste politique fort et quelque part l'aboutissement de nos efforts menés depuis de nombreuses années.

Dans leur ensemble les intervenants ont salué cette initiative non pas comme un coup de com' mais comme une reconnaissance politique par rapport à nos langues et cultures régionales. Jean Castex a souligné aussi l'institutionnalisation du dialogue et le fait que cette concertation soit transversale et donc interministérielle pour lui donner plus de cohérence et de visibilité.

Dans son intervention, M. Blanquer a évidemment essayé de mettre en avant tout ce qu'il a fait (sans parler de tout ce qu'il a défait...). Par contre il s'est attribué le mérite de l'inscription du francoprovençal, du flamand occidental et du picard sur la liste des langues donnant accès aux enseignements bilingues.

Sont intervenus le 1er Ministre puis, par visio tous les présidents des Offices Publics ainsi que la plupart des représentants des langues d'Outre Mer, malgré le décalage horaire.  
Cette réunion a duré 2 h. Puis les 2 fédérations la FLAREP et ESKOLIM.

En conclusion, M. Castex a redit que la mise en place de ce CNLCCR n'était pas de l'affichage mais qu'il voulait inscrire dans la durée, au-delà des échéances politiques à venir, autour de 3 grands chantiers :

- la formation (en plein dans le sujet lors de notre 36e colloque)
- autour des médias, de la communication et de l'édition
- du numérique, ce monde dans lequel nos langues et leur transmission ont toute leur place

Cette mise en place du conseil a vocation à être pérenne et elle représente une plus-value institutionnelle, une structure opérationnelle auquel il a proposé de joindre le ministère en charge de la cohésion des territoires. Le CNLCCR devrait se réunir à l'automne prochain.

Valeur ajoutée qu'il a voulu marquer aussi par son idée de détacher la DGLFLF de son ministère de tutelle, le ministère de la culture, pour la rattacher directement au cabinet du 1er ministre de façon à pouvoir piloter cette structure et en faire en quelque sorte un organe incontournable en charge de préparer l'avenir de l'enseignement et la transmission de nos langues, pas simplement par l'école mais dans tous ces domaines.

Encore une fois, ce sentiment que la FLAREP appartient désormais à cette représentation nationale de manière plus qu'officielle et on ne peut que s'en réjouir.